



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Oui à l'Accord intercantonal sur l'harmonisation des régimes de bourses d'études**

**La Fédération patronale vaudoise (FPV) est favorable à l'harmonisation des régimes de bourses d'études. Toutefois, elle estime qu'un système de prêt doit aussi être envisagé. Par ailleurs, ce projet ne doit pas provoquer une augmentation générale du niveau des dépenses occasionnées par les bourses pour les cantons.**

La FPV estime qu'au vu des différentes décisions prises, tant par le souverain que par les autorités fédérales et cantonales, l'harmonisation des régimes de bourses d'études par le biais d'un accord intercantonal est à saluer. Cette harmonisation sera également propice aux jeunes suivant une filière de formation professionnelle.

Sur le plan vaudois, notre Fédération souhaite que ce futur accord intercantonal permette la mise en chantier sans retard de la révision de la loi actuelle sur les bourses, qui est obsolète.

La FPV insiste également sur la mise en place d'un système de prêt. Il ne faut pas y renoncer même si la gestion peut en paraître a priori plus compliquée que pour les bourses d'études.

Pour terminer, la FPV exige que le côté financier ne soit pas perdu de vue et que cet accord intercantonal ne provoque pas une hausse des charges financières pour les Cantons.

Pour tous renseignements : Jacques Desgraz (tél. 021 796 33 00)

Paudex, le 2 juin 2008